



VIOLENCES ET CONTRAINTES : ENJEUX EN PSYCHIATRIE PERINATALE

Prévenir, soigner, traiter.

XVIème Congrès des Unités de Soins Conjointes Parents-bébé

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 février 2024 à Rennes

LIEU : EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique).

15 Av. du Professeur Léon Bernard, RENNES (Métro : Villejean Université.)

Comité scientifique : Jacques Dayan (président), Bérengère Beauquier-Maccotta, Lise Brygo, Ludivine Guérin, Sylvie Nezelof, et Anne-Laure Sutter-Dallay

Comité d'organisation : Stéphanie Botrel, Jacques Dayan, Elisabeth Ferley, Christelle Gosme, Mathilde Modeste, Marie Outrequin, Marine Provost

L'ART3P (Association de recherche et de formation transdisciplinaires en psychiatrie périnatale) organise

Avec le soutien de :



La Société
Marcé
Francophone



Groupe
WAIMH
France

Centre Hospitalier
Guillaume Régnier



Avec la collaboration du Collectif des unités de soins ambulatoires parents-bébé (USAPB)

Argument : Les progrès médicaux et d'hygiène depuis un siècle ont considérablement réduit la mortalité et morbidité maternelle et infantile. A côté de ces immenses avancées, des violences et contraintes nombreuses subsistent qui peuvent traverser l'accès à la maternité

De toutes natures et intensités, elles peuvent affecter la mère comme le bébé, la fratrie et l'autre parent. Elles appellent à une vigilance qui s'étend du soin psychique aux politiques de santé publique, du pré au post-partum.

Les unités de soins conjoints (parent-bébé) d'hospitalisation à temps plein ou partiel et les unités de soins conjoints mobiles ou ambulatoires accueillent des milliers de parents pour des troubles psychiques. Chaque soin peut être affecté par la violence.

Certaines formes en sont manifestes et identifiables : résurgence de traumatismes de l'enfance, sexuels notamment, traumatismes de guerre, violences conjugales, handicaps psychiques, placements et séparations, violences obstétricales. Les violences par défaut sont moins lisibles : défaut de structures de soins adéquats, de temps soignant et d'écoute disponible, de considération, isolement social, expositions à risque, dangers des théories excessivement centrées, par déni, banalisation ou négligence du psychisme, du social ou du biologique.

Comment témoigner, échanger, mieux comprendre et prendre en compte ces violences et contraintes dans le soin et le prendre soin ? Peut-on penser la violence dans le champ du soin en périnatalité en dehors du seul concept l'introduisant, le psychotrauma ? Tels sont les objectifs de ces journées où interviennent soignants, psychologues, psychiatres, sociologue, historien et géographe.



JEUDI 1^{ER} FEVRIER 2024 : Conférences plénières*

(Ouvert à tout public professionnel et universitaire)

- 8h30 – **Accueil**
- 9h00 – **Introduction :**
Pascal Benard, Directeur du Centre hospitalier Guillaume-Régnier (CHGR) ; **Isabelle Richard**, Directrice (Ecole des hautes études en santé publique (EHESP Rennes) ; **Sylvie Ollitrault**, Directrice de recherche CNRS, EHESP ; **Sylvie Tordjman**, Professeure (Pr) de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (PEA), CHGR, Université de Rennes I
- 9h30 – **Aspects historiques de la violence en périnatalité**, **Emmanuelle Berthiaud**, Maîtresse de conférences universitaire (MCU) en histoire moderne, Université de Picardie
- 10h15 – **La violence : un concept d'intérêt dans le soin périnatal ?** **Pr Jacques Dayan** (PEA), CHGR, Rennes 1, *discutante : Sylvie Ollitrault*
- 11h00 – **Violences conjugales**, **Dr Ghada Hatem-Gantzer**, Fondatrice et médecin-chef de la Maison des femmes, Saint-Denis, *discutante : Pr Sylvie Nezelof (PEA), CHU Besançon*

12h00 : pause

- 13h45 – **Les infanticides : les ambiguïtés de la conscience**, **Pr Magali Ravit** (psychopathologie et psychologie clinique), Université Lumière-Lyon 2, *discutant : Jacques Dayan*
- 14h30 – **Exposition à la violence dans la relation précoce mère-enfant**, **Sandra Rusconi Serpa**, psychologue, Hôpitaux Universitaires (HU) de Genève, **et Pr Daniel Schechter** (PEA), HU de Lausanne, *discutante : Dr Bérengère Beauquier-Maccotta, Centre hospitalier (CH) Montreuil*
- 15h15 – **Approche transculturelle**, **Hawa Camara**, psychologue, Maison de Solenn, Maison des adolescents (MDA) Cochin, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HM), Université Paris-Descartes, Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations (CESP)- UMR U1018 (Inserm/Paris Saclay), Paris, *discutante : Dr Lise Brygo, (PEA), Rennes*

16h00 : collation

- 16h30 – **Exposome;** **Vincent Bessonneau** EHESP (directeur du Laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé – LERES), *discutante : Dr Anne-Laure Sutter-Dallay, CHU Bordeaux*
- 17h15 – **Identités assignées ?** **Clélia Gasquet-Blanchard**, MCU en géographie, EHESP (UMR6590 Espace et société -ESO, Rennes 2), *discutante : Dr Ludivine Guérin, CHU Toulouse, présidente de la Société Marcé Francophone*

Conclusion

- 19h30 à 21h30 (sous réserve du nombre de places disponibles) : conférence théâtralisée organisée par l'EHESP sur **les femmes migrantes enceintes précaires**, « **RIVERAINES - LE DEUXIEME SPÉCULUM** »

*** Il est possible de s'inscrire uniquement à la journée de conférences du Jeudi**



VENDREDI 2 FEVRIER 2024 : Ateliers de partage des pratiques professionnelles

en unités de soins conjoints hospitalières, ambulatoires et mobiles (voir inscriptions)

Cette seconde partie du colloque est ouverte à toutes les unités de soins conjoints : ambulatoires et hospitalières, mobiles, à temps complet ou partiel, ainsi qu'à leurs interlocuteurs professionnels. C'est avant tout un lieu d'échange. Si le thème de la violence et des contraintes est privilégié pour les séances plénières, **tous les thèmes peuvent être abordés dans les ateliers.**

L'inscription aux Journées permet d'assister aux échanges et à la discussion qui se tiennent en ateliers le vendredi 2 février (15 sont prévus), mais aussi de proposer des communications en atelier.

Si vous-même ou les membres de votre équipe souhaitez participer plus directement aux échanges, il est recommandé d'adresser une proposition de communication selon les modalités précisées ci-dessous.

Le programme définitif des ateliers sera communiqué dès que possible. A titre indicatif nous proposons les thèmes suivants, le choix est totalement libre, tous les thèmes choisis par les unités seront pris en considération :

- Protéger la relation thérapeutique ?
- Place du père/conjoint (soins ambulatoires, VAD, hospitalisation)
- Quelles spécificités des soins auprès du bébé par les puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture en VAD ou hospitalisation ?
- « 1001 bébés » et offre de soins : quels résultats ?
- Médiations thérapeutiques
- Violences institutionnelles dont violences obstétricales
- Maltraitance et risque de maltraitance
- Actualités en psychopathologie périnatales (thérapeutique, épidémiologie etc.)
- Mise en place des unités nouvelles ambulatoires et hospitalières : où en sommes-nous ? - Relations entre psychiatrie d'adultes et psychiatrie d'enfants dans le domaine périnatal
- L'enfant troublé
- Questions institutionnelles : Prix de journée, bâtiments, liens psychiatrie de l'enfant vs de l'adulte...

Appel à communication en atelier

Ces ateliers seront constitués de vos propositions de communication après examen par le Comité Scientifique.

Les propositions de communication sont ouvertes préférentiellement aux unités mais peuvent être aussi individuelles.

La date limite d'envoi de ces propositions est le 17 novembre 2023.

Format : une communication de 30 minutes, le Comité Scientifique combinera 3 propositions de 30 minutes en un atelier de 1h30. Neuf communications se tiendront par salle et par jour.

Vos propositions de communications doivent être adressées avant le 17 novembre 2023 par mail à l'adresse : upb.rennes2024@gmail.com en précisant :

- Le titre
- La durée (fixe 30 minutes)
- Le nom de (ou des) l'oratrice/orateur et de l'unité de soins conjoints représentée ou associée.
- Une adresse mail
- Un résumé de 10 lignes maximum
- La sélection de votre proposition d'atelier vous sera confirmée par mail.

Attention, pour toute communication, l'inscription au colloque est nécessaire incluant les frais d'inscription.



INSCRIPTIONS sur le site de l'[ARIP](#)

Inscription au congrès complet (*Jeudi 1^{er}* : journée scientifique et conférence théâtralisée, *Vendredi 2 février* : journée d'échanges en ateliers) :

- Prise en charge administrative (employeur...) **340 €** (règlement sur facture à l'issue du colloque, une convention sera signée) – Tarif de groupe : **280 €** à partir de 5 personnes inscrites.
- Règlement individuel **220 €** (règlement à l'inscription, la facture sera adressée à l'issue du colloque)
- Étudiant (moins de 26 ans) et retraités **50 €** sur présentation d'un justificatif.

Inscriptions à la journée de conférence seule (Jeudi 1 février) : Prise en charge administrative (employeur...) 150€ (règlement sur facture à l'issue du colloque, une convention sera signée)

- Règlement individuel **100 €** (règlement à l'inscription, la facture sera adressée à l'issue du colloque)
- Étudiant (moins de 26 ans) **50 €** sur présentation d'un justificatif.

Les inscriptions sont enregistrées et gérées par l'ARIP
Organisme de formation N° 93840394284
Certifié Qualiopi



NB. Participation aux ateliers : Pour participer aux ateliers, auditeur ou communicant, vous devez au préalable être inscrit au colloque.

L'Association de recherche et de formation transdisciplinaires en psychiatrie périnatale (ART3P)

Avec la collaboration des Unités de soins conjoints ambulatoires (USAPB)



La Société
Marcé
Francophone



Groupe
WAIMH
France

